



Réunion du 06 Septembre 2021

Président : Patrick GADEYNE 09 75 66 26 33 - 06 73 40 75 82
Membre Saint-Etienne : Salah BENBELAID 06 62 19 56 42
Membres Roanne : Jean- Marc ALLEGRE 06 63 57 93 94
Jean- Luc AUGEREAU 06 65 24 14 40
Jean-Louis MICHEL 06 79 04 61 39

COURRIERS MAILS

Service des Sports de la Ville de Saint-Etienne : règlement intérieur des salles de sport, formulaire de demande de manifestation et les règles de fonctionnement 2021/2022.
Futsal Club du Forez : Demande de créneaux

INFORMATIONS

Le Service des Sports de la Ville de Saint-Etienne accorde les créneaux au gymnase de La Rivière :
Le lundi à partir de 18 h jusqu'à 23 h, le jeudi à partir de 20 h à 23 h et le vendredi à partir de 18 h à 23 h.

La Commission Futsal du District réserve tous les créneaux disponibles pour les clubs évoluant en Futsal. Les clubs doivent envoyer à la commission une demande par mail (boîte mail officielle).

INFORMATIONS IMPORTANTES du Service des Sports de la Ville de Saint-Etienne pour les entraînements et rencontres
le Pass Sanitaire ou test PCR est obligatoire pour accéder aux gymnases avec tenue d'un registre.
Ce registre est tenu par le responsable COVID du club, il devra être à disposition à tout moment.

CRENEAUX HORAIRES DU GYMNASSE DE LA RIVIERE

SEMAINE 36 : Lundi 6 Septembre 2021 de 18 h 30 à 22 h 30 Futsal Club du Forez
Vendredi 10 Septembre 2021 de 18 h 30 à 22 h 30 Futsal club du Forez

SEMAINE 37 : Lundi 13 Septembre 2021 de 18 h 30 à 22 h 30 Futsal Club du Forez
Vendredi 17 Septembre 2021 de 18 h 30 à 22 h 30 Futsal club du Forez

ENGAGEMENTS POUR LA SAISON 2021 - 2022 CHAMPIONNAT ET COUPE

Les engagements pour le Championnat doivent se valider obligatoirement **par Footclubs jusqu'au 17 Septembre 2021.**
Pour les nouveaux clubs qui veulent incorporer le championnat Futsal, il est PREFERABLE d'avoir un gymnase à disposition dans la ville ou commune où le club est affilié.

Les engagements pour la Coupe **jusqu'au 27 Novembre 2021.**